

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
6 – 2023 / N°15

SEANCE du 12 DECEMBRE 2023

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 13
VOTES : Contre : 0 Pour :13 Abstention : 0
Date de la convocation : 05/12/2023

L'an deux mil vingt-trois et le douze décembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, ROUZET Christelle, VIALATTE Jacky, ULIN Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, BROCHIER Nicolas, MINDER Pascale, REBOUL Grégory, MANENT Corinne, LASSAGNE Cécile,

Absents : CARMICHAEL Benoit donne procuration à Hervé ANDEOL
LAMBERT Daniel donne procuration à Christelle ROUZET
VIAL Anne- Claire

Objet : Installation d'une climatisation réversible dans le logement au-dessus du Bar Restaurant et augmentation du loyer.

Le bureau propose l'installation d'une climatisation réversible dans le logement au-dessus du bar restaurant pour un montant de 2 100 € HT par l'entreprise INERGIE 26.

En contrepartie, le loyer mensuel pourrait être réévalué à 400 € à compter du 1^{er} avril 2024 et réévalué chaque année au 1^{er} avril.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A l'unanimité et après en avoir délibéré :

- **Accepte** l'installation d'une climatisation réversible dans le logement au-dessus du bar restaurant.
- **Accepte** le devis de INERGIE 26 d'un montant de 2 100 € HT.
- **Dit** que la dépense sera prévue au BP 2024.
- **Décide** de fixer le loyer à 400 € à compter du 1^{er} avril 2024.
- **Dit** que le loyer sera réévalué chaque année au 1^{er} avril.
- **Autorise** le Maire à signer l'avenant.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 21/12/2023

Le Maire,
Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 21/12/2023
Et de la réception en Préfecture le 21/12/2023

Le Maire